CONSULTATION POUR PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Identification de l'organisme qui consulte :

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale « Eurométropole Lille Kortrijk Tournai) (ELKT)

Siège social : 2, Boulevard des Cités Unies, CS 70043 – 59 040 Lille Cedex (France)

Bureaux: Leiestraat 22 – 8 500 Kortrijk (België)

Tél: 00 32 56 23 11 00

Sujet de la consultation :

CRÉATION ET GESTION DE PROJET POUR UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE « FRONTIÈRES » JANVIER 2026 – SEPTEMBRE 2027

Prestations de création, coordination et gestion de projet pour une mallette pédagogique « Frontières », incluant :

- La conception d'outils pédagogiques innovants,
- Le pilotage opérationnel dans la création des outils en FR et NL,
- La collaboration avec les partenaires Europe Direct du territoire,

Période : janvier 2026 – septembre 2027

Parution sur le site de l'Eurométropole : 22 décembre 2025

Date limite de remise des offres : 15 janvier 2026 à 9h.

Adresse de remise des propositions :
Uniquement par mail adressé à carole.carriere@eurometropolis.eu

Délai de validité des propositions : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Variantes : les variantes sont interdites.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : composition de l'équipe et références.

Langues : la proposition est rédigée en français et en néerlandais pour une meilleure compréhension mais seule la version FR fait foi juridiquement (remettre pour l'offre la version FR du marché).

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

1. CONTEXTE GENERAL

Présentation Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

L'Eurométropole, c'est quoi ?

L'Eurométropole est un territoire de 3.589 km² composé de 155 communes flamandes (Flandre occidentale et sud), wallonnes (Wallonie picarde) et françaises (les 90 communes de la Métropole Européenne de Lille). Il rassemble 2,2 millions d'habitants qui parlent le français ou le néerlandais. C'est aussi un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui réunit 14 partenaires publics français et belges (wallons et flamands) : 2 Etats, 3 Régions, 3 Départements et Provinces, 5 intercommunalités et la Communauté française de Belgique. Cette organisation fédère ainsi de nombreuses compétences pour agir sur le terrain.

Que fait-elle ?

L'Eurométropole fait travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire : élus politiques, institutionnels, services publiques et société civile (chefs d'entreprises, associations, syndicats, étudiants, artistes, …) pour agir sur le terrain et concrétiser plus rapidement ce qui sera utile à tous les citoyens du territoire franco-belge.

L'Agence transfrontalière tisse des liens et crée des ponts

L'Eurométropole s'appuie sur son Agence, à Kortrijk (Courtrai, en Flandre), composée de neuf personnes, pour favoriser le rapprochement entre les acteurs, préalable à toutes actions. Elle accompagne ceux-ci afin que les partenaires aboutissent, ensemble, à la réalisation des actions prévues via des Groupes co-pilotés par des élus et des représentants de la société civile. L'Agence développe des valeurs interculturelles, de collaboration et co-construction, d'innovation, tournées vers l'humain.

PRESENTATION DU PROJET « FRONTIERES »

Dans sa mission de sensibilisation au territoire transfrontalier, l'Eurométropole souhaite créer une boîte à outils pédagogique destinée aux jeunes élèves de 16 à 18 ans des 3 versants de l'Eurométropole (Métropole Européenne de Lille, Wallonie Picarde et sud-ouest de la Flandre Occidentale).

Cette mallette traitera des frontières physiques, mentales, culturelles, linguistiques et administratives de manière innovante, interactive et en cohérence avec les réalités scolaires françaises, flamandes et wallonnes.

Objectifs

La boîte à outils vise à :

- Informer les élèves sur le fonctionnement du bassin de vie transfrontalier.
- Interroger leur rapport quotidien au territoire et à ses frontières visibles et invisibles.
- Introduire des notions liées à la citoyenneté européenne, au rôle des institutions de l'UE et à leur impact quotidien.
- Favoriser la rencontre, la coopération et la pratique linguistique entre écoles des trois versants de l'Eurométropole.
- Expérimenter les outils créés via des ateliers, échanges ou séquences pédagogiques.

Partenaires associés

- Centres Europe Direct du territoire
- Enseignants et équipes pédagogiques des écoles participantes
- Réseau élargi de l'Eurométropole

2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'Eurométropole recherche un prestataire bilingue FR/NL capable d'assurer les missions suivantes :

2.1. Gestion et coordination du projet

- Suivi global du projet entre janvier 2026 et septembre 2027.
- Participation active aux réunions de co-création (3 à 4 réunions entre janvier et juin 2026).
- Soutien dans la gestion des échanges entre les équipes pédagogiques des trois versants.

2.2. Création des outils pédagogiques

- Conception, en co-création avec les écoles du territoire et les centres Europe Direct, d'outils innovants, bilingues FR/NL, adaptés aux élèves de 16 à 18 ans des 3 versants.
- Développement d'activités interactives, supports numériques ou physiques, animations pédagogiques, ressources documentaires.
- Traduction et homogénéisation des contenus dans les deux langues.

2.3. Tests et expérimentation des outils

- Participation à la phase d'expérimentation en milieu scolaire (septembre 2026 – juin 2027).
- Analyse des retours d'expérience issus des enseignants et des élèves.
- Ajustements des outils en fonction des retours.
- Finalisation de la boîte à outils pour août 2027.

2.4. Coordination transfrontalière

- Collaboration avec les centres Europe Direct et le réseau de l'Eurométropole.
- Participation aux activités transfrontalières : rencontres, ateliers, échanges linguistiques.

Précisions

Aucune contribution financière n'est demandée aux écoles.
L'Eurométropole prend en charge l'ensemble du financement du projet.

3. PROPOSITION

3.1. Contenu de l'offre à remettre

Les candidats doivent remettre un dossier comprenant :

- Un prix détaillé (montant global et ventilation par postes si pertinent).
- Un descriptif des moyens humains mobilisés (profils, compétences, langues, temps dédié).
- Des exemples de projets similaires réalisés (références).

La remise de la proposition vaut acceptation sans réserve des conditions d'achat de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

3.2. Délai et modalités de remise d'offre

Date limite : 31 15 janvier 2025 – 9h00

Les offres doivent être envoyées exclusivement par mail à

carole.carriere@eurometropolis.eu

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas examinée et sera renvoyée à son auteur.

3.3. Délai minimum de validité des offres

Les offres doivent rester valides 30 jours à compter de la date limite de réception.

Monnaie

La personne publique choisit comme monnaie de compte l'euro. Tous les montants figurant dans l'offre doivent être libellés dans cette monnaie.

4. DISPOSITIONS PRATIQUES ET LÉGALES

Le donneur d'ordre est le groupement Européen de Coopération Territoriale Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Toute correspondance doit être adressé à :

GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
À l'attention de Madame Carole Carrière
Leiestraat 22
B–8500 Kortrijk
Belgique

5. CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité des projets/références similaires : 30 %
- Qualité de l'organisation de l'équipe : 30 %
- Prix : 40 %

L'offre la mieux-disante sera retenue.

Les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées au regard de l'objet du marché seront éliminées.